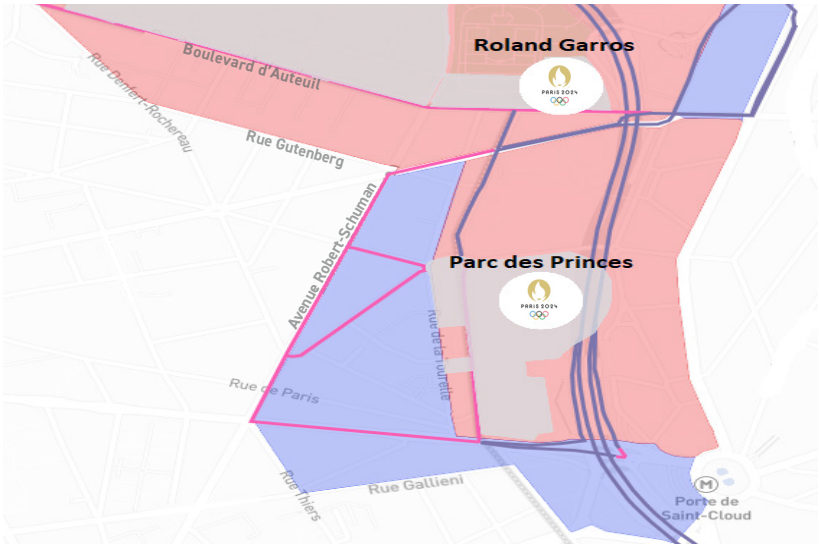
La préfecture des Hauts-de-Seine vous informe de l'impact des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 à Boulogne-Billancourt

LES SITES D'ÉPREUVES

• **Stade Roland-Garros**
Pour les **Jeux Olympiques**, le stade accueillera le tennis du **27 juillet au 04 août,** les phases finales de boxe du **06 août au 10 août.**
Pour les **Jeux Paralympiques** les épreuves de tennis en fauteuil se dérouleront du **30 août au 07 septembre**.

• **Stade du Parc des Princes**
Pour les **Jeux Olympiques**, le stade accueillera **les épreuves de football du 24 juillet au 10 août**.



Les piétons et les mobilités douces pourront circuler librement au sein des périmètres lors de leur période d'activation.

Afin de garantir la sécurité autour des sites olympiques, des périmètres rouges interdisant la circulation des véhicules motorisés ont été définis. Vous trouverez les cartes des périmètres sur le site de la préfecture des Hauts-de-Seine:

http://www.hauts-de-seine.gouv.fr

Des dérogations pourront être délivrées aux ayants-droits dont la liste est consultable sur le site internet de la préfecture des Hauts-de-Seine :

http://www.hauts-de-seine.gouv.fr

Si vous faites partie des ayants-droits vous devez :

1- Vérifier que votre domicile ou lieu de travail se situe dans un périmètre rouge sur :

http://anticiperlesjeux.gouv.fr

2- Faire une demande de laissez-passer (QR code) sur :

https://www.pass-jeux.gouv.fr

EPREUVES SUR ROUTE - MARATHON

- Passage du marathon Hommes le 10 août entre 08h30 et 09h00
- Passage du marathon Femmes le 11 août entre 08h30 et 09h00
- Passage du marathon pour tous dans la nuit du 10 août au 11 août de 21h30 à 00h30.

Afin de garantir la sécurisation des épreuves, l'ensemble du parcours sera barriéré et un périmètre de sécurité sera déployé **le 10 août de 03h00 à 10h00 et le 10 août de 19h30 à 10h00 le lendemain**.

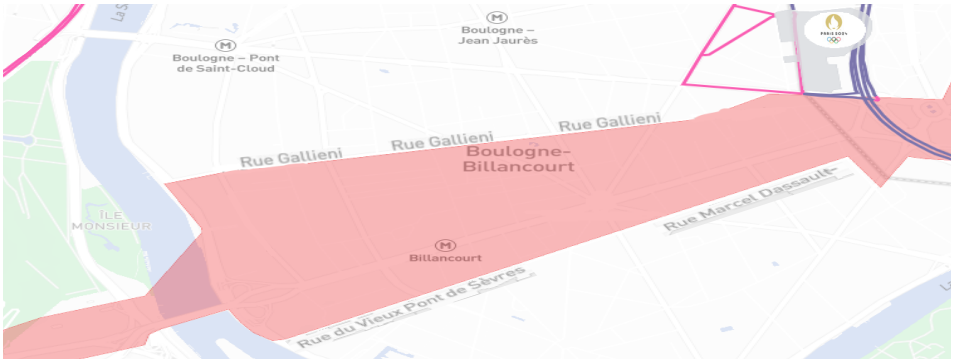
<u>Pendant l'activation du périmètre de sécurité:</u>

1. Piétons

Les piétons pourront circuler librement dans le périmètre rouge mais devront utiliser les points de cisaillement prévus à cet effet pour franchir le parcours des athlètes.

2. Véhicules motorisés

La circulation motorisée dans le périmètre rouge est interdite sauf en cas de situation d'urgence, appréciée par les forces de sécurité pour les riverains et les professionnels ayant un impératif de déplacement.



TRANSPORTS EN COMMUN

Lignes de métro

La ligne 9 est à éviter les jours suivants :

- mercredi 24 juillet
- samedi 27 juillet
- dimanche 28 juillet
- mardi 30 juillet
- vendredi 02 août
- samedi 03 août
- vendredi 09 août
- samedi 10 août

La ligne 10 circulera en boucle et ne desservira pas les arrêts Boulogne/Pont de Saint-Cloud, Boulogne/Jean-Jaurès et Michel-Ange/Molitor de 16h à la fin de service :

- mercredi 24 juillet
- du samedi 27 juillet au samedi 03 août
- vendredi 9 août
- **samedi 10 août**

Afin de connaitre les modifications des lignes de bus, de programmer et d'adapter vos déplacements, consultez le site **http://anticiperlesjeux.gouv.fr**

Téléchargez les applications suivantes pour connaitre l'état du trafic en temps réel :

IDF Mobilités

Transport public Paris 2024